



Risque encouru pour coup et blessure sur personnes vulnérables

Par **Manong28**, le **06/06/2016** à **19:59**

Bonjour à tous, mon cousin a eu une altercation ce week-end avec quelqu'un

Je précise tous d'abord qu'il n'as aucun antécédent judiciaire donc pas de casier judiciaire.

Il était à un feu et laisse passer une femme qui sans explication s'est énerver sur lui, l'as insulter de connard et à taper sur le capot de la voiture

Il est sorti de la voiture et en voyant la haine dans son regard il lui a mis une gifle. La femme l'as ensuite frapper au visage et lui a ouvert la lèvre

Pour se défendre il lui à faire un croche pied et elle est tomber

Le problème c'est que cette femme était enceinte de 3 mois mais mon cousin n'en savait rien

Des témoins ont dit que la femme lui avait dit qu'elle étai enceinte or c'est totalement faux

Concernant les coups et blessures elle aurait des bleus...

Elle s'est mise en ITT de 4 jours ...

Il est convoqué au tribunal correctionnel, que risque t'il ?